

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 13 septembre 2024

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT
Mmes Carole FORCE, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, Jean-Pierre HUNCKLER, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON et Alain SALMON

Invités : Mmes Valérie ALLIO, Françoise AMIAUD
MM. Mickaël LEBRETON, Luc VALETTE

Excusés : Mmes Agnès FAUCHARD et Nathalie LESDEMA

Assistant : Mmes Catherine BARRAUD, Amélie MOINE, Cécilia NKONDANI
MM. Raymond BAURIAUD, Max BRESOLIN, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (DTN-DG), Pierre-Olivier CROIZAT, Sébastien DIOT, Pascal GOUDAIL, Jérôme PRIGENT, Mathieu SOUCHOIS

N°	ANNEXES
01	2024-09-13 BF Les grands dossiers de la fin du mandat
02	2024-09-13 BF Besignal_FFBB
03	2024-09-13 BF Surclassement hors règlement
04	2024-09-13 BF Support de présentation CF Vivre Ensemble
05	2024-09-13 BF Support de présentation CF Jeunesse
06	2024-09-13 BF PCT- Document de délégation SMs
07	2024-09-13 BF 2-PFE Présentation
08	2024-09-13 BF 3x3 Document statistiques 3x3 2024
09	2024-09-13 BF Statistiques Open Plus Access 23-24
10	2024-09-13 BF Stratégie 3x3- Premiers éléments
11	2024-09-13 BF DAJI présentation
12	2024-09-13 BF Sec GI

1. Ouverture

Jean-Pierre SIUTAT sollicite les Vice-présidents, le Secrétaire Général, le Directeur Général pour préparer un bilan en collaboration avec les présidents de commissions. Chaque intervenant présentera 2 slides lors de la réunion de Bureau Fédéral le 15 novembre (ou le 16 si besoin) :

- **Réussites** : Lister les réussites majeures de la mandature.
- **Regrets** : Identifier les points à améliorer ou les projets non aboutis

Jean-Pierre SIUTAT excuse Agnès FAUCHARD, en mission avec l'équipe de France 3x3 et Nathalie LESDEMA qui a débuté son nouvel emploi, le 16/08, de Directrice du Comité des Bouches du Rhône.

Jean-Pierre SIUTAT demande à l'assistance d'observer une minute de silence en hommage à Claude MARQUIS, ancien international, décédé récemment. Françoise AMIAUD représentait la FFBB aux obsèques.

Présidence : J.P SIUTAT

2. Présidence

2.1 Actualités

Jean-Pierre SIUTAT :

- Remercie la ministre en soulignant sa contribution significative pendant son mandat. Il rappelle la qualité de son travail, son engagement personnel et la relation amicale entretenu ;
- Évoque le succès des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, y compris celui du Club France. Il souligne l'importance de l'héritage des Jeux et rappelle que ce dossier sera suivi, pour le compte du CNOSF, par Gilles ERB, Président de la Fédération Française de Tennis de Table ;
- Félicite l'équipe féminine de 3x3 pour sa victoire en finale des Women's Series. Il mentionne également la participation des équipes U23 aux Championnats du Monde de 3x3, soulignant leur potentiel pour l'avenir ;
- Rappelle sa présence à la cérémonie organisée par Valérie PECRESSE, Présidente de la Région Ile de France, afin de récompenser les sportifs olympiens de la région.

2.2 Suivi des grands dossiers du mandat (voir l'annexe 1)

L'actualisation du PPF (Projet de Performance Fédéral) est en cours, piloté par Alain CONTENSOUX et Jacky COMMERES, et finalisé en mars 2025. Des réunions de débriefing des Équipes de France sont prévues dès lundi ; Jean-Pierre HUNCKLER sera associé afin d'assurer une continuité.

Les premières rencontres des compétitions du secteur professionnel sont prévues dès ce soir. Le match de reprise de la LFB est programmé le 21 septembre.

Jean-Pierre SIUTAT :

- Propose d'organiser une conférence de presse le 25 septembre à midi pour annoncer les nominations des nouveaux entraîneurs des équipes de France seniors 5x5, masculin et féminin ;

- Évoque le souhait d'un soutien aux Comités Départementaux dans le cadre de la nouvelle olympiade ; une réunion de travail avec Jean-Pierre HUNCKLER est programmée rapidement ;
- Rend compte de la réunion de travail du 9 septembre, avec Jean-Pierre HUNCKLER et Raymond BAURIAUD, sur le partenariat et la communication post Paris 2024.

Raymond BAURIAUD précise les points de la campagne de communication mise en œuvre pour mettre en valeur les trois médailles d'argent :

- Une agence sollicitée pour concevoir des affiches historiques mettant en avant chaque équipe médaillée ;
- Une société spécialisée (Sport & Click) a conçu des kits, comprenant une bâche PVC, un kakemono, une affiche cinéma, et proposés aux comités et ligues à des tarifs préférentiels ;
- Les kits ont été proposés à la vente aux clubs via une plateforme e-commerce au prix de 190€ TTC ; une campagne de communication a été lancée sur Basketball Magazine pour promouvoir ces produits ;
- Il est possible d'acheter individuellement les différents éléments du kit (affiche, bâche, kakemono) à des tarifs préférentiels ;
- La campagne s'appuie sur l'hashtag et le slogan "passionnément bleu" pour renforcer la visibilité sur les réseaux sociaux.

2.3 BeSignal – Présentation de la plateforme de signalement (annexe 2)

Présentation par la société prestataire de la plateforme de recueil et de traitement des signalements relatifs aux violences sexuelles, physiques et/ou morales ainsi qu'aux atteintes à la probité. La plateforme sera disponible 24h/24 et 7 jours/7 à toute personne lanceur d'alerte.

Un webinaire informatif est prévu pour les clubs.

La plateforme d'alerte doit être mise en service le vendredi 20 septembre.

3. Performance

3.1 Équipes de France

3.2 LNB

Les dates de réunion de la commission mixte n'ont pas encore été communiquées.

Un système de prize money va être mis en place pour les compétitions professionnelles, Les montants prévus sont les suivants :

- 50 000 euros pour le champion de France de première division professionnelle masculine (Betclic Elite),
- 35 000 euros pour le finaliste,
- 15 000 euros pour le vainqueur de la Leaders Cup PRO B
- 7 000 euros pour le finaliste de la Leaders Cup
- 10 000 euros pour le champion de France de deuxième division professionnelle masculine (PRO B).

Concernant la professionnalisation de l'arbitrage, les études juridiques de la LNB et de la FFBB ont validé la possibilité de recourir à la prestation de service.

Une réunion est programmée pour discuter en détail des options et élaborer un rétroplanning de travaux.

4. Direction Technique / Direction Générale

4.1 Point général

Depuis janvier, la fédération a connu une restructuration avec le renforcement de sa direction. Cet élan a été essentiel pour relever les défis liés aux Jeux Olympiques, notamment en terme de logistique.

Remerciements à Max BRESOLIN, Pascal GOUDAIL, Ana FERREIRA et Lisa LENOIR pour la gestion des 10.000 billets pour les Jeux de Paris 2024.

Remerciements aux partenaires comme la FIA (Fédération Internationale Automobile) qui ont contribué à la réussite des Jeux, en particulier du 3x3.

Alain CONTENSOUX confirme que les prochains mois seront marqués par un rééquilibrage entre missions de direction technique et missions de direction générale.

Alain CONTENSOUX dresse le bilan des J.O :

- L'exposition médiatique a eu un impact positif sur l'image du basket français, comme en témoigne l'intérêt porté par les institutions, notamment l'Éducation Nationale, pour le 3x3 ;
- Les prochaines étapes visent à capitaliser sur cet élan et à développer davantage le 3x3.

Un séminaire réunira près de 230 conseillers techniques et sportifs au CREPS de Vichy du 30 septembre au 3 octobre ; l'objectif sera de mobiliser les participants autour de trois enjeux majeurs :

- La mise en œuvre du projet de performance fédérale ;
- L'amélioration de la formation des cadres ;
- Le développement de la discipline.

Le séminaire sera piloté par un intervenant extérieur. Jean-Pierre SIUTAT, Christian AUGER et Jean-Pierre HUNCKLER interviendront dès le premier jour, suivis des quatre coachs olympiques, Didier RETHIERE, ancien DTN du rugby et actuel directeur de l'ASM, sera présent. Fabienne BOURDAIS, directrice des sports, clôturera l'événement.

Un contrôle ministériel sera effectué sur les structures et les équipes de France jeunes, à la suite du tragique décès d'un joueur de rugby. Ce contrôle vise à vérifier la conformité aux normes de sécurité et à rappeler l'importance de l'intégrité physique et morale des jeunes athlètes.

3x3 :

Coupe du monde 3x3 U23 :

Les garçons ont réussi à se qualifier pour les quarts de finale.

Les filles poursuivent leur parcours dans la compétition.

Team Paris 3x3 se distingue sur le circuit mondial et vise une qualification pour les prochains Jeux Olympiques, en intégrant le top 25 mondial et sécurisant des places en Masters pour la saison prochaine.

Une réunion est prévue à Amsterdam avec la FIBA.

Surclassement exceptionnel :

Demande de surclassement hors règlement pour une joueuse U10 mesurant 1m45 afin de lui permettre de jouer en U13 (voir l'annexe 3).

Avis favorable du Bureau Fédéral.
--

Jacky COMMERES intervient pour présenter un point sur les équipes de France.

Équipes de France 3x3 :

- France A F 3x3 : analyse approfondie sur la contre-performance aux J.O. L'accent est mis sur la préparation, l'approche de la compétition, et l'effectif ;
- France A M 3x3 : débriefing J.O et saison 2023-2024 prévu pour le 8 octobre 2024. Participation à plusieurs compétitions (Hambourg, Yichang, Amsterdam) ;
- France Jeunes 3x3 : débriefing des compétitions 2023-2024 programmé pour les 23 et 24 septembre 2024.

Équipes de France 5x5 :

- France A M : Vincent COLLET devient conseiller spécial auprès de la Direction Technique Nationale. Il travaillera sur la formation des joueurs et entraîneurs, ainsi que sur les projets de performance pour les prochaines olympiades ;
- France A F : travail en cours sur le staff et les joueuses prospects. L'accent est mis sur l'organisation des futures compétitions et préparations ;
- France Jeunes : débriefing des sélections de U15 à U20 du 16 au 18 septembre, visant à partager les priorités avec les structures fédérales et centres de formation des clubs.

Autres :

- Compétition en cours en Mongolie pour la Coupe du Monde 3x3 U23 ;
- Rentrée du Pôle France le 9 septembre, avec une intervention sur la stratégie fédérale et les valeurs à porter ;
- Célébration olympique le 14 septembre sur les Champs-Élysées.

4.2 Dérogation renouvellement d'une convention de formation

Demande de dérogation pour un joueur des Sharks d'Antibes, afin qu'il puisse signer une troisième convention de formation.

Compte tenu de son parcours particulier (entrée en centre de formation avec deux ans d'avance et deux conventions précédentes), il est proposé d'accorder à titre exceptionnel cette dérogation et permettre au joueur de poursuivre son double projet.

Accord du Bureau Fédéral.

5. Délégation Haut Niveau

5.1 Point général

5.2 Récompenses des officiels sur les phases finales FFBB

A reporter au Bureau Fédéral du 15 novembre.

5.3 LFB / LF2

L'Opening de la LFB se déroulera les 21 et 22 septembre.

Programme : conférence de presse, réunions de travail dédiées aux présidents de clubs, séances d'entraînement pour les joueuses et les entraîneurs, et le match des champions opposant Villeneuve d'Ascq à Bourges. Le match se tiendra à 21h à Nanterre et sera retransmis en direct sur Sport en France et l'Équipe.

Signature de l'accord sectoriel.

5.4 NM1

Le championnat NM1 reprend le 13 septembre (40 matchs de saison régulière puis play-offs).

Alain SALMON :

- La NM1 connaît une montée en puissance avec des joueurs et entraîneurs de plus en plus performants. Cependant, le nombre d'arbitres, limité à deux, semble insuffisant pour gérer la complexité des matchs, notamment en play-offs. Il est proposé d'arbitrer avec trois officiels, mais ce changement nécessiterait un sondage auprès des clubs et une étude financière, sachant que les entraîneurs soutiennent cette initiative ;
- La semi-professionnalisation des arbitres pourrait entraîner une réduction du nombre d'arbitres nécessaires en 1ère division masculine, ce qui soulève des préoccupations concernant les relégations. Il est estimé qu'un passage à trois arbitres pourrait améliorer le niveau d'arbitrage en NM1 ;
- Il est également suggéré d'organiser une réunion de travail suivie d'une visioconférence pour discuter des modalités. Le coût supplémentaire d'un passage à trois arbitres est évalué à environ 10 000 euros par saison, ce qui paraît abordable. La question sera à nouveau abordée en février.

Développement – J.P. HUNCKLER

7. Délégation Pratiques Fédérales

7.1 Point général

Les Championnats de France débutent ce week-end pour la Nationale Masculine 1, la Nationale Masculine 2, la Nationale Masculine 3 et les Championnats de France Jeunes.

Les demandes particulières des clubs se multiplient.

7.1.1. France Basket Camps 2024 (annexe 4)

Frédérique PRUD'HOMME présente un bilan chiffré des six semaines de camps. On y trouve une répartition des participants, avec une faible proportion de femmes (13%) et des formations arbitres. Le bilan met en évidence la forte participation des licenciés FFBB 96% (voir l'annexe 2). Un clip vidéo a été réalisé par le Service Vivre Ensemble.

7.1.2. Administration pénitentiaire (annexe 4)

La relation avec l'administration pénitentiaire est marquée par une convention annuelle. Les interventions réalisées cet été sur des thématiques variées, ont été un franc succès. D'autres événements sont prévus d'ici fin 2024.

7.1.3. Forum National MiniBasket (annexe 5)

Le Forum National Mini-Basket de Salon-de-Provence (30 août - 1er septembre) a été un véritable succès. La participation a été très importante, avec une forte présence de nouveaux visages, notamment des jeunes. Remerciements à Frédérique PRUD'HOMME et son équipe pour leur contribution à la réussite de cet événement.

7.1.4. Dates et échéances Commission Jeunesse (annexe 5)

Les dates clés sont disponibles dans l'annexe 5. Les comités et les clubs sont invités à diffuser ces informations.

7.2 Points à débats – Décisions

7.2.1. Point sur les désignations Arbitre et Observateurs Arbitres

Alain SALMON évoque les doutes émis par certains arbitres concernant leur neutralité. Certains arbitres refusent, en particulier, d'arbitrer des rencontres où leurs proches (famille, collègues) sont impliqués. Cette situation soulève des questions sur les conflits d'intérêts et la neutralité de l'arbitrage.

Jean-Pierre SIUTAT propose de prendre en compte cette demande et d'indiquer qu'elle sera étudiée au cours de l'année.

7.2.2. Labels structure fédérale Basket Santé

Frédérique PRUHOMME présente et propose les 48 structures éligibles au label « structure fédérale Basket Santé » pour la saison 2024-2025 (voir la suite de l'annexe 4).

Accord du Bureau Fédéral.

8. Délégation Clubs & Territoires

8.1. Point général

Envoi d'une note PSF (Projet Sportif Fédéral) aux Comités concernant la nouvelle mesure de l'ANS (Agence Nationale du Sport) : les retards dans la remise des comptes rendus financiers peuvent entraîner une réduction des subventions futures.

Pierre DEPETRIS présente les statistiques de la campagne 2024 du Pass'Sport (voir l'annexe 6). La FFBB est en deuxième position, mais en retard par rapport à l'année dernière. Il est proposé une nouvelle note d'information aux clubs et de faire un point à la fin du mois de septembre.

8.2 Points à débats – Décisions

8.2.1. Etat des lieux du plan de sobriété énergétique

Reporté au Bureau Fédéral du 18 Octobre.

8.2.2. Plan de prévention risque alcool sur les organisations FFBB

La question de la consommation d'alcool lors des événements organisés par la fédération a été abordée. Stéphanie PIOGER propose de mettre en œuvre une prévention et une sensibilisation des organisateurs contre la consommation excessive d'alcool (alternatives à l'alcool lors des événements) et en sensibilisant les organisateurs. Jean-Pierre HUNCKLER propose d'intégrer cette réflexion dans le cadre du pilier 3.

8.2.3. Propositions d'évolution des règles de classement des salles

Reporté au Bureau Fédéral du 15 Novembre.

8.2.4. Commission Clubs

8.2.4.1. Existence d'une section masculine et d'une section féminine au sein d'un même club omnisport

La question de l'existence de sections masculines et féminines au sein des clubs omnisports est abordée. Il est souligné qu'il est difficile d'obtenir des statistiques précises sur cette pratique, car la fédération délivre un seul numéro d'affiliation par club omnisports, sans différencier les différentes sections. Les clubs ont ainsi la liberté d'organiser leurs activités comme ils l'entendent, y compris de créer des sections genrées.

8.2.4.2. Refus de licences dans les clubs

Matthieu SOUCHOIS et les services ont diligenté un questionnaire auprès des clubs afin de recenser les refus de licences. À ce jour, les données collectées auprès de 504 clubs font état de près de 16 500 licences refusées. Une analyse plus approfondie de ces données est en cours et les résultats seront présentés lors du prochain Bureau Fédéral en octobre. La date limite pour la réception des données par les clubs a été fixée au 30/09.

8.2.4.4. Demande d'affiliation Villemomble (voir l'annexe 6)

Examen de la demande d'affiliation du club 'Villemomble - L'Académie' ; la commission propose son affiliation sans aucune condition particulière ; il est rappelé que la Fédération ne prend parti dans le conflit opposant les deux clubs et la mairie.

Accord du Bureau Fédéral.

Gérald NIVELON présente quatre demandes d'affiliation : Amicale Laïque Frugeoise, Bois-Colombes Basket Club, Team 3B Basket-Ball, Trets Basket Club. La Commission Clubs ayant émis un avis favorable sur ces dossiers, proposition est faite de valider ces affiliations.

Accord du Bureau Fédéral.

Affiliations de Pia Clara Basket et Basketball Ahunois :

Accord du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre HUNCKLER rappelle l'importance d'une approche multidimensionnelle des pratiques, allant au-delà de la simple compétition. Il regrette que certains clubs ne semblent pas saisir toutes les opportunités offertes par le basket en se concentrant uniquement sur le format de compétition 5x5.

Affiliation de Gamarde Basket :

Accord du Bureau Fédéral.

Affiliation de Madinina Basketball Consulting : avis défavorable du Bureau Fédéral du 30/08/2024 ; le président de l'association sollicite un entretien pour clarifier son projet. Jean-Pierre SIUTAT propose la tenue de cette réunion menée par Pierre DEPETRIS.

Affiliation du Basketball St Marie : proposition de refus en raison de l'existence d'un club dans la même zone et d'un possible conflit d'intérêts.

Accord du Bureau Fédéral.

Affiliations différées :

- Affiliation de la Hoops Factory Bordeaux : il est proposé de différer ; attente d'une meilleure connaissance de l'avenir de la structure.
- Affiliation de la Hoops Factory Clermont : il est proposé de différer ; le comité vérifiera si l'affiliation a été payée dans les années précédentes conformément à l'accord de franchise.

Accord du Bureau Fédéral.

Établissement : Le Bureau a validé les demandes de renouvellement d'affiliation pour les 3 établissements, qui souhaitaient maintenir leurs 30 places par formation et leur accès au programme Hall of Fame ; un entretien est prévu mardi pour finaliser les procédures.

8.2.5. Société & Mixités

Pierre DEPETRIS présente le bilan et les perspectives du programme "Dirigeantes 2024", initié il y a trois ans et visant à accompagner les nouvelles dirigeantes élues des Comités ou Ligues. Le Bureau approuve la poursuite de ce programme pour l'année à venir et retient le week-end du 11 au 13 avril 2025 comme date pour la prochaine session de formation. Le calendrier détaillé de cette session est disponible dans l'annexe 6.

Avis favorable du Bureau Fédéral.

8.2.5.1. Journée de la Responsabilité Sociétale

Point sur l'organisation des prochaines journées de responsabilité sociale, à la suite du succès de l'édition précédente à Toulouse. La commission propose de fixer les dates de ces journées du 11 au 13 avril 2025. Un appel à candidatures sera lancé afin de déterminer le lieu de cet événement.

Accord du Bureau Fédéral.

8.3 Information (Annexe 6)

Outre-mer : un séminaire est prévu avant l'Assemblée générale fédérale. Pour Tahiti et la Nouvelle-Calédonie, on attend des nouvelles d'ici fin septembre pour organiser les finales en décembre.

Mayotte continue à bien avancer, avec une visio prévue pour le 17 septembre pour discuter de l'organisation des formations.

En Guadeloupe, il est proposé de reporter l'Assemblée générale élective au 5 octobre pour respecter le délai de publication des candidatures. Si cette date n'est pas retenue, une autre Assemblée pourrait avoir lieu le 16 novembre. Une consultation à distance avec les clubs sera organisée pour valider ces propositions.

Ligue de La Réunion : René KIRSCH évoque un retard considérable dans la saisie des comptes de la Ligue. Cette situation est due en partie à la démission de la trésorière. Une prestataire de service est engagée pour une mise à jour de la comptabilité et transmission au CAC pour le 30 août 2024.

9. Délégation Formation & Emploi (annexe 7)

9.1 Point général

9.2 Points à débats – Décisions

9.2.1. Commission Fédérale des Officiels

Bruno VAUTHIER présente les nouvelles règles FIBA (voir l'annexe 7) :

- Art 1.2 Responsabilité des participants => le Bureau Fédéral décide une application à partir du 21/09 pour toutes les divisions.
- Art 44 Erreurs rectifiables => application à partir du 21/09 pour toutes les divisions.
- Art 40 Disqualification => 6ème plaquette "GD" : application à compter de la saison 2025/2026 sauf en Coupes d'Europe où l'application est immédiate
- Art 17 Remises en jeu avancée en zone avant => application immédiate pour les clubs engagés en Coupes d'Europe. Pour les autres, consulter la CERFRES au préalable.
- Art 31.2.4 Intervention illégale sur l'anneau, le panneau ou le filet (= reformulation du texte pour plus de clarté) => application à compter du 21/09
- Nouveau geste => application à compter du 21/09
- Annexe C- Réclamations FIBA => application à compter du 21/09
- Fautes et simulation => application à compter du 21/09

Consultation du Comité Directeur à prévoir sur l'application de ces nouvelles règles FIBA.

10. Délégation 3x3

10.1 Point général

Le Bureau prend connaissance des statistiques détaillées concernant les tournois 3x3 (augmentation significative de la participation, notamment pour les tournois Open Plus). (Annexes 8 et 9)

Un tirage au sort a récompensé 26 clubs et 3 comités pour leur participation, suscitant des retours positifs, notamment de petits clubs. Une nouvelle campagne de communication pour la journée nationale du 3x3 a également été lancée.

Jean-Pierre SIUTAT évoque une piste de financement en utilisant le ranking fédéral.

10.2 Points à débat – Décisions

10.2.1 Retours sur la réunion « Stratégie 3x3 » du 10 septembre

Voir l'annexe 10.

10.2.3 Proposition de droit d'engagement pour les équipes étrangères en Superleague

Point reporté.

10.2.4 Définition des obligations d'organisation de tournois 3x3 par les Comités

Le Bureau Fédéral a rendu les tournois 3x3 Open Access obligatoires (BF du 30/08).

La question est de savoir si cette obligation devrait être étendue à d'autres catégories d'âge et types de tournois.

Les comités départementaux ont des avis divergents sur la faisabilité et la pertinence d'une telle obligation.

Difficultés des comités : certains comités rencontrent des difficultés pour organiser des tournois 3x3, notamment en raison de la mobilisation des bénévoles, du manque de participants et des contraintes financières.

Motivations des jeunes : les jeunes joueurs semblent intéressés par le 3x3, mais les comités ont du mal à les mobiliser en nombre suffisant.

Communication : il est essentiel de communiquer clairement les attentes de la fédération aux comités et de leur fournir les outils nécessaires pour organiser des tournois réussis.

Flexibilité : les modalités d'organisation des tournois doivent être adaptées aux spécificités de chaque territoire.

Proposition : la fédération élaborera un projet global pour le développement du 3x3 au niveau territorial, qui sera présenté aux comités d'ici fin décembre.

11. Trésorerie

11.1 Point général

En raison d'un changement de commissaire aux comptes, la clôture des comptes de la fédération est légèrement retardée. Les résultats officiels seront connus le 16 septembre. Parallèlement, la fédération fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur la taxe d'habitation. Les règles sur le paiement de cette taxe par les associations ne sont pas forcément très claires.

12. Délégation Marque

12.1 Point général

Raymond BAURIAUD présente un bilan très positif de la communication digitale lors des derniers Jeux Olympiques. Il souligne que le nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux de la fédération a atteint un nouveau record, dépassant les 2 millions de followers. Concernant les audiences télévisées, la finale masculine a enregistré un succès sans précédent, avec une part de marché supérieure à 50% et un pic d'audience de 10,2 millions de téléspectateurs, ce qui constitue un record historique pour le basketball français.

En termes d'organisation, la fédération a mis en place la conférence de presse de Vincent COLLET le 16 septembre. Les préparatifs sont en cours pour les conférences de presse d'ouverture de la saison prochaine, en partenariat avec la Ligue féminine. Ces événements seront diffusés sur les chaînes Sport en France et L'Équipe, marquant une première pour la diffusion de ces moments. Par ailleurs, des guides média ont été élaborés pour la première fois pour la Boulangère Wonderligue et le Pôle France afin d'accompagner la communication autour de ces événements. Le jury du Trophée Alain GILLES, composé de représentants de la presse, des ligues nationales, de la DTN et de la fédération, s'est réuni la semaine dernière pour décerner le prix du meilleur joueur français, à l'issue d'un vote combinant les avis des professionnels et du public.

Le partenariat avec GRDF a pris fin pour des raisons économiques. Cette décision aura des répercussions sur le financement et l'organisation des centres de génération basket, qui représentent 65 sessions. Une réunion est prévue la semaine prochaine afin de définir une nouvelle stratégie pour ces centres, en tenant compte de cette évolution.

Une parade des athlètes est organisée le 14 septembre sur les Champs-Élysées afin de célébrer leurs performances. Le programme des festivités prévoit également une cérémonie de remise des médailles à 18h30, suivie d'un concert et d'un espace dédié aux médias. Une

réception par la BPCE est prévue à partir de 12h pour rendre hommage aux athlètes et aux fédérations sponsorisés tout au long de la compétition.

Par ailleurs, un documentaire réalisé par Netflix, offrant un aperçu exclusif des coulisses des J.O en mettant en lumière cinq équipes, dont l'équipe de France de Basket, sera diffusé en janvier prochain.

12.2 Règles financières si non-respect des principes du protocole lors des finales de Coupe de France

Reporté au moment de l'élaboration des prochaines dispositions financières.

13. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

13.1 Point général - annexe 11

Il est proposé d'ajouter Pierre DEPETRIS à la composition de la CSOE pour l'Assemblée Générale de Guadeloupe et René KIRSCH et Pierre DEPETRIS pour celle de la Réunion.

Accord du Bureau Fédéral.

Il est rappelé que les délégués de la Guadeloupe avaient déjà été élus lors d'une précédente assemblée. Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'organiser une nouvelle élection lors de l'AG ordinaire du 21 septembre. Les délégués guadeloupéens pourront ainsi participer à l'Assemblée Générale fédérale ordinaire d'octobre.

Les délégués de la Réunion seront élus lors de l'Assemblée Générale du 5 octobre. Cependant, en raison du délai trop court avant l'Assemblée Générale fédérale, ils ne pourront pas participer aux votes. Ils seront néanmoins invités à assister à l'Assemblée Générale.

Il est souligné que la plateforme Besignal est spécifiquement conçue pour le signalement des violences et ne doit pas être confondue avec un outil de recueil des incivilités. Afin de préserver la clarté et l'efficacité du système, il est essentiel de maintenir cette distinction. Le traitement des données collectées via le Besignal nécessitera une organisation rigoureuse.

13.2 Points à débats – Décisions

13.2.1.1 Contentieux

13.2.1.1.1 Propositions de conciliation (Annexe 11)

Avenir de Rennes : le club de Rennes, qui contestait la décision des organismes de contrôle de gestion de la Fédération de refuser le repêchage du club en NF2, n'a pas obtenu gain de cause devant le CNOSF.

Le club a finalement retiré son recours devant le tribunal administratif, il évoluera donc en NF3.

Accord du Bureau Fédéral.

Basketball Association Noiséenne : la conciliatrice a proposé au requérant de s'en tenir à la décision contestée, compte tenu de plusieurs infractions au règlement disciplinaire.

Toutefois, elle a soulevé, en l'état, un doute sur la légalité de la disposition du règlement relative à l'interdiction de port d'équipements religieux et politiques pendant les compétitions sportives.

Le Bureau Fédéral ne souhaite pas se prononcer sur cette proposition de conciliation.

13.2.1.1.2 Décisions du Tribunal Administratif

Andrésy Chanteloup Maurecourt Basket (voir l'annexe 11).

Le club conteste le classement du championnat de Pré-Nationale Masculine de la Ligue Ile-de-France et prétend devoir évoluer en division supérieure en 2024/25.

La Chambre d'Appel et le CNOSF ayant rejeté les recours introduits par le club, celui-ci a saisi le Tribunal Administratif de Paris en référé-suspension pour obtenir son intégration en championnat NM3.

Le juge a rejeté la demande du club.

13.2.1.2 Désignation d'un SPOC (Single Point Of Contact) -

La FIBA impose à toutes les fédérations nationales de désigner un SPOC (Single Point of Contact) pour les questions d'intégrité. À titre provisoire, Sarah MICHEL-BOURY est proposée pour cette fonction (Annexe 11).

Accord du Bureau Fédéral.

13.2.1.3 Mesures administratives conservatoires

Stéphanie PIOGER présente deux dossiers de mesures administratives conservatoires de suspension de licence (voir la suite de l'annexe 11).

Pour le 1er, la personne concernée avait fait l'objet d'une mesure en vigueur jusqu'au 1er juillet 2024 ; il vient de transmettre l'information d'un jugement lui permettant, selon ses dires, de reprendre une licence.

Après vérifications, une décision pénale a en effet été prononcée et une licence peut donc lui être attribuée dans l'attente d'une éventuelle sanction disciplinaire.

Le Bureau Fédéral invite le Secrétaire Général à saisir la Commission Fédérale de Discipline.

Pour le 2nd, il est proposé de prononcer une mesure administrative conservatoire de retrait de licence immédiat pour la saison sportive 2024/2025, la personne étant aujourd'hui en détention provisoire.

Accord du Bureau Fédéral.

14. Secrétaire Général (Annexe 12)

14.1 Point général

Thierry BALESTRIERE fait un point sur les statistiques des licences (+13%), sur les assurances (+20 % d'assurés supplémentaires par rapport à la saison dernière).

14.2 Composition Commission Juridique – Section Homologation

Reporté au BF d'octobre.

14.3 Assemblées Générales Extraordinaire, Ordinaire et élective

Voir la suite de l'annexe 12.

14.4 Challenge Jacques DORGAMBIDE – Evolution règlementaire

Thierry BALESTRIERE informe qu'il a proposé au Conseil d'honneur de réécrire le règlement du Challenge Jacques DORGAMBIDE.

Le règlement du challenge actuel pose des problèmes de compatibilité avec les outils informatiques, ce qui ne permet pas de gérer des équipes distinctement des clubs.

La modification du règlement est en cours. Une version sera soumise à consultation du comité directeur, avec pour objectif une application à titre expérimental dès cette saison, puis une mise en application définitive lors de la saison 2025-2026.

14.5 Chargé d'instruction discipline

Thierry BALESTRIERE propose d'ajouter un nouveau membre comme chargée d'instruction discipline.

Accord du Bureau Fédéral.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le vendredi 18 octobre 2024.